



**Inauguration** de la réhabilitation de la mairie, de la médiathèque et de l'extension de l'école ainsi que la **visite** de la boulangerie-pâtisserie-chocolaterie,

**Naucelles**

23 septembre 2017

# SOMMAIRE

1/ Communiqué de presse

2/ Mairie & Médiathèque

3/ Ecole

4/ Boulangerie

5/ Et ensuite ...

## 1/ Communiqué de presse

Dans la continuité des actions menées par la commune de Naucelles depuis 2008, 3 équipements sont inaugurés le 23 septembre sous la présidence de Jacques MEZARD, ministre de la cohésion des territoires et en présence de tous les partenaires.

La mairie et la médiathèque ont fait l'objet d'une réhabilitation complète avec une mise en accessibilité.

L'école s'est agrandie avec une nouvelle aile comprenant des salles de classe, un nouveau restaurant scolaire et un préau pour les maternelles.

Enfin, l'offre commerciale a été complétée avec la création d'une boulangerie-pâtisserie-chocolaterie dernier maillon manquant à l'attractivité de la place commerciale mutualisé avec deux logements en R+1.

Au total, **2,6 millions d'euros** ont été investis dans la commune au profit des habitants de toutes les générations.

**Ensemble, créons l'attractivité des bourgs de demain !**

## 2/ Mairie & Médiathèque

Architecte  
Simon Teyssou



### Histoire

Le bâtiment fut acquis par la commune en 1857 et servit d'école et de mairie jusqu'en 1969.

Ce bâtiment connaîtra une extension à la fin des années 1980 pour accueillir la bibliothèque et les abords bénéficieront d'embellissements procurés par l'opération « Cœur de village » au début des années 2000.

La mairie est une maison communale où les décisions administratives sont prises dans l'intérêt de la commune.

C'est également un lieu d'information et d'aide aux habitants dans le cadre de leurs démarches administratives de la naissance au décès lorsqu'il s'agit de leur lieu de vie.

Avec le temps et l'évolution de la population et des réglementations, la mairie de Naucelles était devenue exiguë et ne répondait plus à un accueil optimal des naucellois.

La contrainte des mises aux normes d'accessibilité s'imposait depuis 2015.



## Projet

Un programme de travaux raisonné pour un meilleur confort des usagers et du personnel.

Le programme s'est voulu pragmatique et non ostentatoire, Simon Teyssou et son équipe nous ont rejoints sur ces objectifs.

L'accessibilité, la maîtrise énergétique ont guidé la réflexion pour aboutir à un résultat chaleureux, à un lieu accueillant et fonctionnel tant pour la Mairie que la Médiathèque dont les mises aux normes d'accessibilité ont été réalisées dans ce même programme réalisant désormais un parvis commun aux deux lieux.



## Architecture

La Mairie de Naucelles est installée au centre du bourg, dans les locaux de l'ancienne école constituée d'une tour datant du Moyen-âge et d'une partie plus récente. Une extension du bâtiment a porté création de la Médiathèque à la fin des années 80.

L'objet du programme comportait deux aspects : la mise en accessibilité de la mairie et de la médiathèque d'une part et la rénovation énergétique de ces bâtiments d'autre part. L'idée était de mettre en conformité ces établissements tout en conservant les services proposés dans les bâtiments existants, au coeur du bourg. La réhabilitation des parties construites a été complétée par l'aménagement d'un chemin piéton connectant la

mairie et la médiathèque à la place commerciale. L'objectif est de conserver voire d'améliorer la dynamique existante en centre bourg.

Les solutions techniques choisies sont respectueuses du patrimoine ; l'intervention est modeste. Il s'agit essentiellement d'un projet "de sol". Afin d'accéder de niveau aux deux ERP, pour des raisons topographiques, on a inversé leur fonctionnement en créant leur entrée principale côté Nord. Pour donner un caractère d'accueil à cet ancien "arrière", un parvis minéral intégrant le végétal (conservation des arbres existants et création d'une fosse de plantation) a été aménagé et les façades requalifiées (transformation des ouvertures et emploi de l'acier Corten en bardage). Les nouvelles entrées sont aujourd'hui en contact avec la place des Anciens combattants sur laquelle stationnent les usagers de la mairie et de la médiathèque.

L'inversion des entrées a induit une réorganisation des pièces -et notamment des bureaux- à l'intérieur de l'édifice. **Les espaces ont été requalifiés et optimisés sans création de surface complémentaire** grâce en particulier à un travail important sur la menuiserie intérieure en chêne. Tous les services sont accessibles au public en rez-de-chaussée.

Le confort thermique a été amélioré grâce à la mise en place d'une isolation épaisse en toiture, en sol et en murs, au remplacement des menuiseries existantes par des menuiseries performantes équipées de stores extérieurs et à la mise en place d'un chauffage central au gaz.



## Chiffres clés

### ♣ Investissement total

**248 000 € HT** dont maîtrise énergétique 64 000 €HT

Détail Subventions :

Etat	66 499 €	DETR 2016
Département	37 000 €	Fonds Cantal Solidaire
Réserve parlementaire	10 000 €	Alain Calmette

**La mairie :**  
un lieu d'échanges et de services

**La médiathèque :**  
un lieu de culture et d'ouverture



## Histoire

Le bâtiment du primaire et son restaurant scolaire date de 1969 et d'une extension dans les années 1980.

Au début des années 1990, un bâtiment futuriste voit le jour pour accueillir les petits avec des classes maternelles.

Avec un taux de natalité de 7% en moyenne depuis 1999, la municipalité et le corps enseignant ont fait le choix d'agrandir le groupe scolaire afin d'offrir les meilleures conditions possibles aux enfants et au corps professoral.



## Projet

Le projet consistait à créer un préau pour la maternelle, une aile complémentaire avec salles de classe, de repos et un restaurant scolaire répondant à toutes les nouvelles normes réglementaires, y compris l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Pendant les travaux, la cantine a été délocalisée à la salle polyvalente. Chaque jour les enfants étaient transportés par un bus pour aller déjeuner.



## Architecture

Soucieuse d'apporter des améliorations à ses services publics, la mairie de Naucelles a engagé une série de consultation **pour certains de** ces lieux et en particulier pour le groupe scolaire de la commune.

L'équipe en charge de cette mission s'est très vite confrontée aux adaptations nécessaires d'un établissement existant pour diriger les orientations de façon stratégique en tenant compte des limites budget. Détacher des parties (comme le restaurant scolaire) aurait entraîné des surcoûts importants. Il a fallu arbitrer les choix en canalisant les besoins et les contraintes induites des options retenues.

Ces exigences réglementaires et économiques et les volontés du personnel de l'établissement exposées à l'équipe, celle-ci s'est mise à l'œuvre pour orienter les solutions. L'idée majeure : remettre de la cohérence.

Résoudre les points spécifiques pour correspondre à l'ordonnance 2015 (accessibilité ERP) tout en modernisant les équipements et les espaces sans négliger la fonctionnalité pour le bon déroulement des temps de la journée. Tout a été pensé pour faciliter les liaisons intérieures entre les trois zones d'activités pendant et hors temps de classe (Direction – Enseignement – Restaurant). L'exercice s'est donc livré à re-connecter les espaces entre eux pour permettre un déplacement fluide de plain-pied de tout point de l'établissement en vue de sécuriser et réunifier les 3 zones entre elles tout en les améliorant (agrandissement, extension, adaptation)

De chaque point d'entrée on circule en parfaite autonomie (seuil, manœuvre, sens de porte, rampe) en tenant compte de chaque configuration (accès, issues, sorties sur cour, signalétique), et tout en anticipant un prolongement (extension pour une 6<sup>ème</sup> classe).

Les interventions se sont échelonnées sur dix-huit mois en isolant les zones de chantier successives pour la sécurité de tous. L'ensemble de l'établissement, selon les zones, a tour à tour été rénové, restructuré, adapté, agrandi ou repensé aux cours des tranches 1 et 2 initialement définies. Le restaurant (et son extension) avec la cuisine et son coin self ont bénéficié du même traitement lors d'une tranche conditionnelle (contraignante et sensible) visant à augmenter la capacité d'accueil tout en permettant un service plus fluide dans un cadre modernisé plus efficace et plus actuel.

Dans le même temps, **l'école maternelle faisait peu neuve** et s'offrait un préau prolongé d'une pergola avant la réouverture 2015.



## Chiffres clés

### ♣ Surfaces

Surface construite : **267,50 m<sup>2</sup>**

### ♣ Investissement total

**938 284 € HT**

Détail Subventions :

Europe	9874 €	FEDER (équipement numérique)
Etat	202 945 €	DETR (2014/2015/2016)
Département	17 625 €	FEC
Emprunts	670 000 €	CDC (à long terme)

**L'école :**  
un lieu d'apprentissage et d'enseignement

**170 élèves**  
**10/11 enseignants**



### Histoire

En 2002, une étude cœur de village a été menée par le CAUE afin de redynamiser le centre bourg et répondre à l'augmentation de la population croissante de la commune.

Les orientations données par cette étude ont permis à la municipalité de planifier les projets requis dans le temps et la recherche de financements nécessaires.

Entre 2012 et 2015, le centre bourg a fait l'objet d'une revitalisation complète grâce à l'implantation de nouveaux services et commerces, la création d'une salle polyvalente et d'une halle couverte.

La municipalité avait par ailleurs acquis un terrain pour réserve foncière et ainsi anticipé un projet additionnel afin de parfaire l'offre de services aux habitants.

Seule une boulangerie-pâtisserie-chocolaterie manquait au centre bourg et c'est tout naturellement que la commune et Logisens ont décidé de poursuivre leur partenariat en travaillant sur l'implantation de cette activité dans le prolongement de la place.

### Projet

La volonté de Monsieur et Madame Gladines, artisan boulanger –pâtissier à saint Martin Valmeroux de s'implanter à Naucelles a été le déclencheur de l'opération.

Après une phase de faisabilité et de conception, le programme immobilier fut arrêté avec la création d'une boulangerie-pâtisserie avec fabrication ainsi que deux logements à l'étage du bâtiment avec un appartement T2 et un T3.

## Architecture

Imaginé par le cabinet d'architecte Atelier Site-Architecture de Laurent Hostier, le bâti s'inscrit dans la continuité des matériaux utilisés pour les premières constructions.

Parpaing et bardage sur les façades dans les tons de gris, toiture en bac acier, menuiseries alu et chaudière gaz individuelle sont les matériaux employés pour l'enveloppe du bâtiment.

Un balcon et une terrasse prolongeront la surface utilisable des logements.

## Chiffres clés

### ♣ Surfaces

Surface plancher : 328,9 m<sup>2</sup>

Nombre de logements : 2

Nombre de commerces : 1

### ♣ Investissement total 1 426 000 € HT

Détail

Investissement LOGISENS : 448 000 € HT

Investissement mairie 128 000 € HT

Subventions :

Europe 27 000 € FEADER

Etat 30 08 0€ DETR 2017

Région 20 000 €

Département 12 000 €

Investissement privé : 850 000 € HT

### *La boulangerie-pâtisserie-chocolaterie de Mr et Mme GLADINES : Une affaire de famille depuis 3 générations*

- Fabrication artisanale avec des fournisseurs principalement locaux
- Des produits de qualité faits avec des produits de saison
- 25 à 30 sortes de chocolats seront fabriquées dans l'atelier de Naucelles

Livraison boulangerie  
Septembre 2017

Livraison logements  
Début 2018

# 5/ Et ensuite ...



Location



Accession



Location



Accession



Lots libres



Investissement :

4,7 M€

**LOGISENS**

Office Public de l'Habitat du Cantal

Location : 21

Accession : 6

Lots libres : 6

## Centre Social Intercommunal de la vallée de l'Authre (CISVA)



*Commune  
de  
Naucelles*

Investissement :

386 000 € HT

## Lotissement Saint Exupéry : 11 pavillons en accession sur 27



Investissement :

5M € HT

## Notes

---

---

---

## Notes

---

---

---



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La Région   
Auvergne-Rhône-Alpes

